

« LE PETIT ÉCHO »

JUIN 2018



Mot du Maire

Le Petit écho du mois de juin est un bulletin intermédiaire qui retrace les activités et les décisions prises en cours d'année.

Naturellement, vous trouverez sur le site internet de la commune d'autres informations complémentaires au jour le jour.

Nous sommes en juin, d'ores et déjà, nous vous souhaitons à tous une bonne lecture ainsi que de bonnes vacances et un bel été.

Monsieur Daniel CHASSERIEAU

SOMMAIRE

AMENAGEMENT-ENVIRONNEMENT	P. 2
BATIMENTS	P. 2
ECONOMIE	P. 2
FINANCES	P. 2
ENFANCE-JEUNESSE	P. 3
SPORTS-LOISIRS	P. 3
ACTION SOCIALE	P. 3
PATRIMOINE-CULTURE	P. 4
ACTUALITES GERMINOISES	P. 5
AGENDA DES MANIFESTATIONS	P. 6
INFOS PRATIQUES	P. 6 à 8
AVEC SIGOURNAIS	P. 8
INTERCOMMUNALITE	P. 8

AMÉNAGEMENT-ENVIRONNEMENT

FUTUR LOTISSEMENT LE TAIL

L'aménagement du lotissement Le Tail est en cours d'étude pour une validation par le Conseil Municipal en juillet, et un commencement des travaux début 2019.

Ce futur lotissement situé en bordure de la Maison de Vie et de la rue du Général Charette devrait être édifié en 2 phases sur une surface de 5 ha. et devrait proposer environ 80 lots à la construction de maisons individuelles.

LOTISSEMENT DE LA BODINIÈRE

Le prix de vente des terrains pour la 1^{ère} tranche au lotissement de La Bodinière est désormais fixé à 15 € du m².

ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS

En ce début d'année, la commune a renouvelé la tondeuse autoportée pour un montant de 26 400 € TTC, un broyeur d'accotement pour un montant de 7 080 € TTC et un sécheur électrique pour 708 € TTC. Ce nouveau matériel facilitera le travail de nos employés.

BRIGADE VERTE

Comme les années passées, l'équipe de bénévoles «Brigade Verte» va venir en soutien auprès des employés communaux pour fleurir et embellir notre commune, à partir du 29 mai durant un mois, tous les mardis et jeudis matin.

Si vous souhaitez rejoindre la brigade, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

D'autre part, rien n'empêche chaque citoyen d'entretenir l'espace public autour de chez lui pour rendre notre commune toujours plus agréable à vivre.

Par ailleurs, en juillet 2019, nous aurons la visite du Jury Régional du fleurissement pour renouveler notre première fleur et pourquoi pas en obtenir une deuxième?

Nous vous remercions pour votre investissement.



Réunion de lancement pour la Brigade Verte

BATIMENTS

MODIFICATION FACTURATION SALLE DES BOUTONS D'OR

Désormais, pour toute réservation de la salle des Boutons d'Or, le paiement de la réservation s'effectuera en mairie, une fois la location passée, lors de la restitution des clés. Vous ne recevrez plus de facture à votre domicile.

▪ Rappel tarif 2018 : 69,00 €.

ECONOMIE

ZONE ARTISANALE DU BOUCHAGE

En février dernier, à l'initiative de la commune de Saint Germain de Prinçay et de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, une réunion a été organisée pour toutes les entreprises de la zone artisanale.

Cette réunion a permis d'échanger et de découvrir les projets de développement des entreprises.

Une étude va être réalisée par la Communauté de Communes, pour l'amélioration de la voirie intérieure, le stationnement, la surveillance et la sécurité de la zone.

D'autre part, il est à noter que 2019 verra l'arrivée de la fibre optique dans la zone, permettant une bien meilleure rapidité et efficacité des moyens de communication.

FINANCES

Pour l'année 2018, le budget de la commune s'équilibre comme suit :

- en fonctionnement à 1 429 658 €
- en investissement à 1 568 949 €

Dans sa séance du 3 avril 2018, le Conseil Municipal a décidé une légère augmentation des taux d'imposition de 0,50 % pour la taxe d'habitation et le foncier bâti.

Pour l'année 2018, diverses demandes de subventions ont été sollicitées et accordées pour les investissements suivants :

- 45 338 € auprès du département de la Vendée pour les aménagements extérieurs de la salle polyvalente;
- 46 245 € auprès de l'Etat et du département pour le projet du terrain multisports.

ENFANCE-JEUNESSE

INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE— RENTÉE 2018-2019

Vous avez oublié les deux permanences pour les inscriptions au restaurant scolaire?

Vous avez toujours la possibilité de télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la commune. Celui-ci devra nous être retourné en mairie au plus vite.

En cas de changement, pensez à nous fournir un nouveau relevé d'identité bancaire (RIB).



AVENIR DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

L'obligation de proposer des Temps d'Activités Périscolaires a été supprimée. C'est désormais à l'appréciation de chaque école de les organiser ou non.

La commune de Saint Germain de Prinçay, l'équipe enseignante et l'Association Familles Rurales (association chargée de l'organisation actuelle des TAP) ont souhaité se concerter et associer les parents dans leur réflexion à travers un questionnaire, pour envisager les rythmes scolaires à mettre en place pour la rentrée de septembre 2018.

Au terme de l'analyse des réponses liées au questionnaire, tenant compte de l'avis de l'équipe enseignante, de Familles Rurales, des représentants des parents d'élèves et des élus, et après avis favorable du Conseil d'Ecole, il a été décidé de maintenir, pour l'année 2018-2019, la semaine de 4,5 jours avec les Temps d'Activités Périscolaires.

SPORTS-LOISIRS

COUPE DE FRANCE « RÉGION » FOOT-FAUTEUIL ÉLECTRIQUE

La France est championne du monde de foot fauteuil électrique. L'Etoile Verte foot fauteuil électrique, unique équipe vendéenne, accueillait samedi 28 avril 6 équipes pour les rencontres régionales qualificatives pour la coupe de France. De 10h30 à 17h30, les joueurs se sont affrontés pour gagner leur place en finale.

Une journée très sportive, si l'Etoile Verte s'est inclinée rapidement, les matchs furent intenses et les Gryzzlis de Limoges ont arrachés la victoire aux Chamois Niortais 3-1.



UN TERRAIN MULTISPORTS POUR L'ÉTÉ 2018 !

Le terrain multisports est le fruit d'une réflexion menée entre les jeunes et les élus.

Ainsi, la commune met en place une surface de 12m x 22m, auprès du terrain de tennis actuel, afin de pouvoir proposer un nouveau lieu de divertissement.

Ce terrain permettra de pratiquer du foot, du basket, du hand ; un jeu de filets offrira la possibilité de faire du tennis, du volley-ball et du badminton.

Enfin, dans la largeur du terrain seront installées 2 surfaces équipées pour le hockey et le mini-foot (4 mini-buts).

L'objectif est de donner la possibilité de se retrouver librement autour des jeux de ballon.

Merci de respecter cet espace pour le bon usage de tous.



ACTION SOCIALE

Au sein du CCAS, votre nouvelle interlocutrice Laureen POISSON, vous accueille et reste à votre écoute pour vous conseiller, vous orienter, et vous permettre de faire le relais auprès des différents services compétents.

En charge de la gestion des logements des Boutons d'Or et des Cœurs Vendéens, c'est également auprès d'elle que vous pouvez faire remonter toute interrogation ou tout problème concernant ces logements.

Pour rappel, toute demande de réparation au sein de ces logements doit obligatoirement passer par la mairie. Une demande d'intervention sera ensuite effectuée par nos services auprès des entreprises concernées.

Enfin, le CCAS reste présent pour des moments de convivialité. C'est ainsi qu'il a été organisé le 10 avril dernier, un « goûter » pour l'ensemble des résidents du Foyer-Soleil. Un moment de partage traditionnel sucré, qui permet d'échanger entre élus et résidents.

PATRIMOINE-CULTURE

BIBLIOTHÈQUE : APPEL AUX BÉNÉVOLES



Anne BREMAUD,
Monique FUZEAU,
Marie-Jo GALLARD,
Delphine MOUSSEAU et
Marie-Françoise PUAUD
sont les 5 bénévoles qui
accueillent le public les
mercredis et les samedis.

Toujours avec le sourire,
elles sont prêtes à
accueillir au sein de leur
équipe, de nouveaux
bénévoles.

Alors n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou à la bibliothèque si vous le souhaitez !

UN ÉTÉ DIVERTISSANT !

L'été sera animé au Pays de Chantonnay !
Voici le programme des festivités :



Balades semi-nocturnes

10 balades qui se dérouleront du 19 juin au 21 août :

- 19 juin : Rochetjoux départ du foyer rural
- 26 Juin : Saint Vincent Sterlanges départ de la salle des fêtes
- 3 juillet : Sigournais départ de la salle de l'Aubépin
- 10 juillet : Chantonnay départ de la chapelle de l'Angle
- 17 juillet : Saint Germain de Prinçay départ de la salle des Sports
- 24 juillet : Saint Prouant départ de la salle de la Forêt
- 31 juillet : Sainte Cécile départ de la salle Famisol
- 7 août : Saint Martin des Noyers départ du château de la Grève
- 14 août : Bournezeau départ du barrage de la Vourais
- 21 août : Saint Hilaire le Vouhis départ de la salle communale

Départ à 20h00. Un verre de l'amitié sera servi à chaque arrivée.

Balades contées thématiques

Trois balades contées sur le thème « Autour du Monde » sont prévues :

Le 19 juillet à 19h00 à Rochetjoux. Le conteur mauritanien Mamadou Sall nous emmènera en Afrique avec son spectacle *Veillée sous l'Acacia* accessible à tout public à partir de 8 ans. Verre de l'amitié à l'arrivée.

Le 2 août à 19h00 au Manoir de Ponsay : la conteuse Sylvie Vieville nous transportera en Australie parmi les kangourous et les aborigènes avec son spectacle *Mirrabooka* ; spectacle tout public à partir de 8 ans. Verre de l'amitié à l'arrivée.

Le 16 août à 19h00 à Saint Martin des Noyers, lieu-dit Le petit Moulinet. Le conteur Pascal-Mitsuru Guéran nous fera voyager au Pays du Soleil Levant avec son spectacle *Histoires et contes du Japon*, accessible à partir de 5 ans. Verre de l'amitié à l'arrivée.

Ces trois balades sont gratuites et sur réservation à l'Office de Tourisme.

Apéro-concerts

2 apéro-concerts pour cet été :



Le 11 juillet au château de Sigournais à partir de 19h00. Avec le musicien Léo Parcoeur pour rythmer la soirée et l'association Asphodel pour un buffet grillades et sandwiches. Sur réservation à l'Office de Tourisme. Entrée gratuite.

Le 8 août au Logis des Grois à Saint Germain de Prinçay à partir de 19h00. Avec l'orchestre Cocktail pour faire danser. Un apéritif sera servi par l'Office de Tourisme. Sur réservation à l'Office de Tourisme. Entrée gratuite.

Soirée géocaching

Le 26 juillet une soirée Géocaching dans le centre-ville de Bournezeau. Rdv à 18h00 place de l'église. Deux équipes s'affronteront pour trouver la cache finale en premier. L'équipe la plus rapide remporte un prix. Nombre de personnes limité. Sur inscription à l'Office de Tourisme. Gratuit.

Soirée Astronomie

La nouveauté de cette année pour clore la saison.

Soirée astronomie mercredi 22 août au Domaine de la Corbe à Bournezeau à 21h00. Avec l'association Les Etoiles au Vent, observez la voûte céleste dans un cadre agréable. Explications et animation par Les Etoiles au Vent, verre de l'amitié offert par l'Office de Tourisme. Nombre de places limité, sur inscription à l'Office de Tourisme. Animation gratuite.

En parallèle de ces animations, la Communauté de Communes a aménagé le site de Touchegray afin de créer une véritable base de loisirs. De nombreuses animations vous attendent entre le 30 juin et le 31 août, dont la baignade et la plage. Mais aussi des structures gonflables, la location de canoë-kayak, des jeux d'orientation et plus encore... Détails et informations sur le dépliant dédié aux 3 lacs.

L'Office de Tourisme vous accueille :

Mai, juin et septembre

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Le samedi matin de 9h30 à 12h30.

Office de
Tourisme 
Pays de Chantonnay

Juillet et août

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 (14h00-17h00 le samedi).

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h30.

Service billetterie. Possibilité de louer des GPS de randonnée pour faire du géocaching.

Tél : 02 51 09 45 77

www.tourisme-paysdechantonay.fr

contact@tourisme-paysdechantonay.fr

Bienvenue à Laureen POISSON

Laureen POISSON présente sur la commune depuis septembre 2017, a été titularisée en janvier 2018.



Suite au départ de Madame Guylène BETHUS, agent au CCAS depuis 1996, la commune a décidé de recruter au sein de la mairie un agent administratif à temps complet, ayant pour mission principal l'accueil, la communication et la gestion du CCAS.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

CABINET MEDICAL

REMERCIEMENTS AU DOCTEUR BRANTHOMME

Au 31 mars 2018, le docteur BRANTHOMME a fait valoir ses droits à la retraite. Installé en 1980, il est à l'origine de la construction du pôle médical à Saint Germain de Prinçay qui a vu au fil des années des services de santé associés se développer (infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciennes....) ainsi que l'ouverture d'une pharmacie. Associé au docteur CANDAIS déjà en place, l'arrivée d'un nouveau docteur 2 jours par semaine va permettre d'assurer la continuité des soins aux patients.

La commune tient particulièrement à remercier le docteur BRANTHOMME pour les soins et les conseils en matière de santé qu'il a apporté à ses patients germinois et des communes alentour depuis de nombreuses années toujours avec beaucoup de pertinence et de disponibilité.

A l'heure ou la désertification médicale en milieu rural devient problématique, il est rassurant de savoir qu'un nouveau médecin va assurer la continuité. En collaboration avec le cabinet médical, la commune de Saint Germain de Prinçay a participé financièrement à la recherche et au recrutement d'un nouveau médecin généraliste.

La commune souhaite naturellement une bonne retraite bien méritée au docteur BRANTHOMME et beaucoup de réussite aux nouveaux médecins mais aussi à l'ensemble des services de santé associés au pôle médical.

CEREMONIE DU 5 MAI 2018 :

DRAPEAU DEVOIR DE MÉMOIRE

86 drapeaux ont flotté fièrement dans le ciel germinois ce samedi 5 mai lors de la remise du drapeau « Devoir de Mémoire » aux jeunes du foyer par l'UNC. Des sections UNC-AFN-Soldats de France venues de toute la Vendée pour cette cérémonie très officielle : défilé des drapeaux, chants devant l'église, remise du drapeau « Devoir de Mémoire » à un jeune Germinois avant les discours des différents invités.



Cérémonie du 5 mai 2018 à Saint Germain de Prinçay

Axel FONTENIT et Octave LEHÉ porteront dignement les couleurs aux cotés de leurs aînés en souvenir des combats passés. Une transmission en cette année du centenaire des UNC et de l'armistice de la guerre 14-18. Ils étaient présents à Paris au coté de Remy GOURMAUD, président de l'association, pour la cérémonie du 12 mai 2018 commémorant les 100 ans de l'UNC en présence de plus de 1200 autres porte drapeaux.



*Cérémonie du 12 mai 2018 à Paris
De gauche à droite : Octave LEHÉ et Axel FONTENIT*

AGENDA DES MANIFESTATIONS

✦ Exposition PADD du 15 au 27 juin 2018 : une exposition vous sera proposée à la mairie, sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (outil d'aménagement pour le PLUi).

✦ Le samedi 23 juin 2018 : fête de l'école publique, salle polyvalente.

✦ Le samedi 30 juin 2018 : kermesse de l'école St Michel, salle polyvalente.

✦ Le dimanche 8 juillet 2018 : après-midi dansant organisé par l'UNC-AFN, salle Antonia à Chantonny.

✦ Le mardi 17 juillet 2018 : ballade semi-nocturne, départ à la salle de sports.

✦ Le mercredi 8 août 2018 : apéro-concert au Logis des Grois.

✦ Le 4 octobre 2018 : Entr' Acte d'Automne.

✦ Le vendredi 12 octobre 2018 : concours de belote organisé par le Club Germinois, salle des fêtes.

✦ Le samedi 13 octobre 2018 : fête de l'automne organisée par l'association « Au Fil de l'Age », à la Maison de Vie « Le Tail Fleuri ».

✦ Le samedi 10 novembre 2018 : bourse aux jouets organisée par Styl'O Basket, salle des fêtes.

N'hésitez pas à vous diriger sur le site de la commune afin de connaître les différentes manifestations prévues sur la commune : <http://stgermaindeprincay.fr/>

FEU D'ARTIFICE 2018

Après avoir sollicité l'ensemble des associations de la commune, plusieurs d'entre elles ont répondu favorablement pour participer à l'organisation du feu d'artifice 2018. La commune s'est donc engagée à organiser le feu d'artifice : **le vendredi 13 juillet 2018.**

L'ensemble des élus les remercient pour leur investissement.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité et de fête, haut en couleur!



Il ne faut pas oublier l'ensemble des associations qui oeuvre chaque année pour dynamiser et animer notre commune.

Nous remercions toutes les associations Germinoises !

INFOS PRATIQUES

VOUS ETES NOUVEL ARRIVANT ?

Si vous venez de vous installer sur notre commune, pensez à venir vous présenter en mairie (muni de votre pièce d'identité)

afin que l'on puisse vous enregistrer parmi la population de Saint Germain de Princay.

Vous rencontrer nous permettra également de vous exposer les démarches administratives à effectuer suite à votre arrivée, et vous fournir les documents pratiques vous présentant la commune de Saint Germain de Princay.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Il faut y penser !

Pour les personnes non inscrites sur les listes électorales de la commune, vous devrez impérativement venir vous inscrire en mairie à partir du mois de septembre et avant le 31 décembre 2018, afin de pouvoir voter aux prochaines élections en 2019.



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi: 9h00-12h30 / 14h00-17h30

Mardi: 9h00-12h30

Mercredi: 9h00-12h30 / 14h00-17h30

Jeudi: 9h00-12h30

Vendredi: 9h00-12h30 / 14h00-17h30

Samedi: ouverture les semaines paires



Fermeture de la mairie les samedis à partir du 14 juillet, jusqu'au 18 août 2018.

NOUVELLES ADRESSES MAIL

Si vous souhaitez contacter la mairie par mail, merci de noter la nouvelle adresse : mairie@stgermaindeprincay.fr

La bibliothèque municipale est également dotée d'une nouvelle adresse mail : bibliotheque@stgermaindeprincay.fr

HORAIRES BIBLIOTHEQUE MUNICIPAL

Mercredi: 10h00-12h00

Samedi: 10h00-12h00

HORAIRES AGENCE POSTALE

Départ du courrier

Lundi: 13h45-16h45

Mardi: 13h45-16h45

Mercredi: 13h45-16h45

= 15h30

Jeudi: 13h45-16h45

Vendredi: 13h45-16h45

Samedi: 10h00-12h00

= 12h00

DEPLOIEMENT DE LA RADIORELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

Vendée Eau, le service public de l'eau potable, a mandaté son délégataire Nantaise des Eaux, votre interlocuteur au quotidien, pour équiper les compteurs d'eau des abonnés de la commune de Saint Germain de Prinçay, d'un dispositif de radiorelève.

Le système de relève à distance permettra de connaître deux fois par an l'index de votre compteur, simplement en passant dans la rue, sans devoir entrer dans votre propriété.

Vos factures d'eau seront ainsi établies sur la base d'index relevés et donc de votre consommation réelle. De ce fait, vous pourrez être avertis tous les 6 mois, au lieu d'une fois par an au mieux, d'une éventuelle fuite sur vos installations intérieures.

Vous recevrez dans les prochaines semaines un courrier vous détaillant les modalités de cette intervention : quels travaux seront effectués, à quelle période, et si votre présence est nécessaire.

Cette opération est totalement gratuite pour vous, et les agents de terrain se présenteront au préalable auprès de la mairie.

Le déploiement sur la commune débute le 25 juin 2018. Merci de réserver votre meilleur accueil aux agents Nantaise des Eaux en charge de ces travaux.

ETANG COMMUNAL

La Mairie constate régulièrement de la casse au niveau des toilettes situées à l'étang communal.

Nous rappelons que la commune entretient ces espaces publics afin qu'ils soient toujours accessibles et utilisables pour l'ensemble des usagers. Il est donc dans l'intérêt de tous, qu'aucune dégradation ne soit faite sur ces lieux publics.

1er MAI



Suite au 1^{er} mai, deux petits vélos pour enfants ont été déposés sur la place de l'église, mais aucun Germinois ne s'est manifesté pour les récupérer.

Nous remercions les propriétaires de ces vélos, de bien vouloir se présenter en mairie afin de les récupérer.

NUISANCES SONORES ET FEUX

Pour le confort de l'ensemble des citoyens, voici quelques rappels concernant les nuisances sonores et les feux :

- Arrêté Préfectoral n°2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage, article 19 :

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

- Aires de jeux sur la commune

Les combinés multisports installés dans les quartiers résidentiels sont accessibles en permanence. Toutefois, il convient de rappeler que pour le respect de la tranquillité du voisinage, il est préférable que les enfants jouent en journée à des horaires respectables.

- Arrêté Préfectoral n°12 SIDPC-DDTM 627 portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Vendée, article 2 :

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

RAPPEL DÉMATÉRIALISATION CARTES GRISES, PERMIS DE CONDUIRE ET CARTES D'IDENTITÉ

Pour rappel, toutes vos démarches administratives concernant :

- Des cessions entre particuliers
- Une demande de carte grise
- Un changement d'adresse
- Une demande de permis de conduire
- Une demande de carte d'identité ou un renouvellement



Doivent être effectuées de manière dématérialisée sur le **site sécurisé** : <https://ants.gouv.fr/>.

Une fois sur ce site, vous devez impérativement vous créer un compte afin d'effectuer toutes vos démarches.

RAPPEL CORRESPONDANT OUEST FRANCE



RESTONS VIGILANTS !

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile.

Des faits récents ont démontré une fois encore que les malfaiteurs ciblent plus particulièrement les seniors.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents municipaux, EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, etc.) ou vendent des calendriers ou encore des objets de Lourdes.

Sachez qu'un policier ou un gendarme :

- ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté,
- ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.

Nous vous demandons de rester prudent.

FRELONS ASIATIQUES



Pour réduire la propagation des frelons asiatiques, il faut continuer d'agir ! Dès les premiers beaux jours ! **Le piégeage de fin d'hiver, début de printemps est le plus efficace : 1 reine capturée = 1 nid en moins !**

Chacun de nous peut contribuer à l'action collective en installant chez lui des pièges sélectifs (pour cela, n'hésitez pas à vous diriger sur le site de la commune, où un schéma de piégeage pourra vous guider).

Pour vous informer, ou commander des pièges, consultez le site du Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Vendée : www.gdsa85.fr, onglet Images, puis pièges à frelons. Sur internet, d'autres sites proposent différents pièges à fabriquer soi-même. Préférez les pièges sélectifs destinés aux seuls frelons asiatiques.

Pour l'identification des nids, contactez Sébastien RAMBAUD, agent DGDON, tél : 06 74 09 03 75.

Bonnes captures !

BILAN COLLECTE D'HUITRES

Félicitations à tous les Germinois !

Cette année encore, votre geste a porté ses fruits puisque 1,75 m³ de coquilles ont été collectées.

Grace à l'implication des communes, agents et élus qui ont tenu les permanences de collecte, 11,88 tonnes de coquilles ont pu être détournées des ordures ménagères et donc de l'enfouissement.



RAMASSER, C'EST PROPRE, C'EST SIMPLE !



Merci de bien vouloir veillez à ramasser les excréments de vos petits compagnons lors de chaque promenade, afin que notre commune reste la plus agréable possible pour tous.

AVEC SIGOURNAIS

Les adjoints de Saint Germain de Prinçay se réunissent plusieurs fois par an avec ceux de Sigournais.

Ces rencontres permettent d'échanger sur le fonctionnement des deux communes, et sont l'occasion de planifier en commun des événements publics (les vœux municipaux commun, des travaux d'entretien...).

Nous profitons de cet écho pour vous apporter des informations complémentaires concernant la commune de Sigournais :

- Des créneaux horaires sont disponibles pour les activités sportives, tous les soirs en semaine, à la salle de sports.
- Nouvelle saison de cours de musique à l'école de musique de Sigournais. Les inscriptions sont ouvertes à tous.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie de Sigournais au 02 51 40 44 56.

INTERCOMMUNALITE

PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal)

Lancée il y a maintenant 2 ans par la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, l'étude sur la mise en place d'un PLUI se poursuit.

Après l'élaboration d'un diagnostic et d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le PLUI entre maintenant dans une phase plus concrète. Pour chaque commune, il s'agit notamment de déterminer les points suivants :

- optimisation de l'habitat dans le centre-bourg
- repérage de sites d'entreprises appelés à se développer
- projets touristiques nécessitant des aménagements
- anciens bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination afin de maintenir un usage et de préserver le patrimoine.

Les cibles ci-dessus feront l'objet de propositions et de communication notamment lors de réunions publiques.